



CLUB DE VOL LIBRE de la vallée
d'Auzat et du Vicdessos. N° affiliation : 02698
Maison du Tourisme 09220 AUZAT
<http://volarem-ariege.fr>

Président : Jacques SEGUELAS
8 chemin de Borde Rouge 31320 CASTANET
TOLOSAN
port.: 06-75-95-19-94
e-mail :jacques.seguelas@orange.fr

Secrétaire : Manuel MARQUEZ

Trésorier : Michel ARAN

Vicdessos, le 10 décembre 2014

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

I) Année 2014

Le président et le trésorier présentent le compte-rendu moral et financier de l'année 2014.

- Compte rendu financier

Les dépenses suivantes ont été réalisées lors de cette année :

- Frais de location annuels à l'ONF de ces terrains.
- Frais de remise en état de la balise météo dû à des dommages causés par la foudre.
- Achat de T-shirt au logo du club
- Frais d'entretien des sites
- Frais relatifs au Challenge Gilbert Fillous
- Frais contrôle voile biplace

Les recettes de nos différentes manifestations (vols biplaces, compétitions) équilibrent nos dépenses. A ces recettes vient s'ajouter la subvention de la municipalité d'Auzat et celle du CDVL 09 ce qui nous donne un solde de 4160 €.

Si vous désirez un bilan plus détaillé les membres du bureau sont à votre disposition.

- Activité 2014

La fermeture de la route du Port de Lers jusqu'au mois de Juillet et une météo maussade en juillet et août n'ont pas favorisé notre activité.

Le club a participé à différentes manifestations organisées dans la vallée :

- Festival de la montagne
- Père Noël à la station de Goulier Neige
- Fêtes de village

La compétition annuelle prévue en juin a été annulée pour raison météo.

D'autre part le club a organisé le premier Challenge Gilbert Fillous en souvenir à notre ami. Il s'agissait d'une compétition amicale par équipe composée d'un coureur à pied et d'un parapentiste. Dix équipes étaient au départ pour un trail de 13km (1100m de dénivelé positif) et un vol avec précision d'atterrissage. Une excellente météo, un joli parcours, des organisateurs motivés, une belle ambiance et une bonne grillade party ont permis à tous les participants de garder un agréable souvenir de cette compétition. Une vidéo de cette épreuve sera mise sur le site et donnée à la Station Sport Nature du Montcalm.

Bravo et merci à tous, participants, organisateurs et bénévoles pour la réussite de cette journée.

A la demande de Station Sport Nature du Montcalm, lors de la course du km vertical qui se déroule pendant le festival montagne 3 Volarem ont été hélicoptés au sommet du Far pour voler dès que le vainqueur franchirait la ligne d'arrivée : les 3 gaillards sont descendus..... à pieds pour cause de vent fort et brume.

L'entretien des sites s'est essentiellement concentré sur Esquerus et Orus. Le Sim a passé beaucoup d'heures à enlever les pierres et couper genets et fougères sur le déco d'Esquerus; le résultat est superbe. MERCI à lui.

Pour le déco d'Orus, les fougères et les genets ont été coupés pour l'agrandir et préparer la saison d'hiver.

Le Sim, encore lui, a réalisé un joli vol montagne depuis le Pic du Malcaras au dessus du barrage de Soulcem. Cette vidéo est sur le site Volarem.

Une journée « pliage secours » a été organisée au mois de février : beaucoup de volarem y ont participé.

Un petit mot sur notre site internet : **volarem-ariège.fr**. Le site très apprécié des utilisateurs est régulièrement consulté. N'hésitez pas à aller voir et à l'utiliser pour différentes info : chercher ou vendre du matériel, chercher un compagnon de vol, récits de vol ou anecdotes, appel à voler.....

Encore et toujours un grand MERCI à toutes et tous pour votre engagement à ces événements et à la participation de la vie du club.

Après démission du bureau, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

Maryse ne se représentant pas Michel ARAN a été élu trésorier à l'unanimité. Bienvenu au bureau.

L'ensemble des Volarem remercie Maryse pour son dévouement durant les nombreuses années de son mandat.

- Président Jacques SEGUELAS
- Trésorier Michel ARAN
- Secrétaire Manu MARQUEZ

II) Année 2015

- Vie du Club

Le mode de prise de licence pourra se faire toujours de 2 manières différentes

- 1) En ligne via internet contrôlée par le club : le club attribue à chacun une clé informatique et vous prenez la licence sur le site de la FFVL. Le paiement se fait à la fédé lors de votre prise de licence.

CETTE CLE VOUS SERA ENVOYEE PAR COURRIEL DANS LES JOURS A VENIR

**IMPORTANT : LA COTISATION CLUB DOIT ETRE PAYEE
DIRECTEMENT AU CLUB ET ENCORE ADRESSER A :**

Maryse SIMONET
8 rue Naouma
09250 UNAC

2) Licence papier identique à l'année précédente.

Si vous choisissez la prise de licence en ligne et que vous n'avez pas de clé vous pouvez contacter Jacques SEGUELAS qui vous l'enverra.

La cotisation est maintenue à 16 €.

La cotisation au CDVL et ligue sont maintenant payée directement par l'adhérent et non plus par le club. Elle coute 2 euros et 1 euros et sont incluses dans le paiement de la licence.

La demande de subvention à la Mairie d'Auzat sera renouvelée pour un montant de 1.100 €.

Les biplaceurs recevront un défraiement de 110 € pour le surcoût de leur assurance biplace. En retour, ils assureront un minimum de 4 vols dans le cadre des manifestations organisées par le club.

- Activités

*Notre compétition est programmée les 13 et 14 juin. Si nous pouvons, une manche avec déco à Esplas est prévue.

Il sera fait appel comme d'habitude à toutes les bonnes volontés.

*Le club participera comme d'habitude aux différentes manifestations organisées dans la vallée.

*Lors de la course du Montcalm nous prévoyons de voler en bi et en mono au dessus d'Auzat et de Vicdessos, une participation optimale de volants serait souhaitable.

*Le challenge Gilbert Fillous est prévu le dimanche 27 septembre. Une réunion préparatoire se déroulera courant janvier.

Il serait souhaitable que tous les Volarem participent à cette journée ; vous pouvez dès maintenant inscrire cette date dans vos agenda.

*Des actions ponctuelles seront réalisées afin de promouvoir notre loisir (vol découverte, biplaces offerts dans le cadre de tombola, CE).

*Le club propose la vente de tee shirt à 30 € pour un bi classique et 40 € pour un bi « montagne » (Esplas, Péroutet, Endron....)

*Des vols hors de notre bocal sont souhaités : nous tacherons en fonction de la météo de vous faire découvrir d'autres sites (Plateau de Beilles, Bélesta, Carrière de talc de Trémous

*D'autre part une sortie club sera programmée: reste à savoir le moment et la destination (Millau, Val Louron, Organa). La décision devra être prise lors de la réunion préparatoire de notre compétition. Vous pouvez dès à présent nous envoyer vos préférences.

*Nous organiserons une journée pliage parachute de secours en février ; la date sera précisée dans quelques jours après réservation de la salle.

*A la demande de la Station Sport Nature du Montcalm et de la station de ski de Goulier Le Père Noël descendra du ciel (si la météo le permet) et atterrira sur les pistes de ski.

*Toujours à la demande Goulier neige, le club participera à une journée carnaval la première semaine de mars, le jour étant à préciser en fonction de la météo évidemment. Vols déguisés et bonne humeur au programme. A vos déguisements donc.

- Formation

- Brevet de Pilote (niveau bleu)

Pour les adhérents n'ayant pas le brevet de pilote une session organisée par le club aura lieu à Vicdessos. (date à déterminer dans le premier trimestre)

Petit rappel :

- 1) Pilote avec **PLUS** de 10 ans de pratique en continu: uniquement une partie théorique (QCM)

2) Pilote **MOINS** de 10 ans de pratique : une partie théorique (QCM) et une partie pratique qui sera validée par Michel SIMONET.

L'inscription à ce brevet est de 25 €/pilote, la FFVL donnant une subvention de 15 €/pilote, reste 10 € à la charge du pilote.

- Brevet de Pilote Confirmé (niveau marron)

Pour les adhérents ayant le brevet de pilote et intéressés par le Brevet de Pilote Confirmé (BPC) une cession pour la partie théorique (QCM + 2 questions libres) sera organisée par le club à Vicdessos et sera validée par Michel SIMONET (date à déterminer dans le premier trimestre)

La partie pratique se déroulera et sera validée lors d'un stage au sein d'une école FFVL.

Un document de référence servant à la révision sera envoyé à chaque volontaire. Nous rappelons que le fait d'être breveté diminue le tarif de la licence/assurance FFVL.

- Formation biplaceurs

Eric et Didier vont s'inscrire à la Qualification biplace. Cette formation dure environ 9 mois. Une voile bi place leur sera mise à disposition pour la préparation, la semaine de stage, l'examen final et pour les vols qu'ils devront effectuer avec un passager licencié FFVL.

- Directeur d'épreuve

Barbe arrêtant le bénévolat de Directeur d'épreuve il était important de trouver un remplaçant au sein du club. Des volontaires feront la prochaine formation au mois de février.

- Les sites

Toujours d'actualité et comme chaque printemps il sera fait appel aux adhérents pour l'amélioration des sites.

- Décollage Orus : pas de gros travaux. La manche à air a été déplacé les fougères et les genets coupés. Le chemin a été balisé avec des marques jaunes. Un entretien avant le prochain hiver sera suffisant
- Décollage Esquerus : après le passage du Sim pas de gros travaux seulement une coupe d'herbe durant l'été.
- Décollage du Risoul : Reste à couper quelques petits arbres en contre bas et installer une flammèche.
- chemin d'accès à Esplas : des portions de chemin ont été abimés par la neige. Une journée de travail sera nécessaire pour retailler ce chemin.

Cela pourrait se faire après la fonte de la neige (en mai certainement). Plus nous serons plus le travail sera efficace et convivial.

- Les laissez passer pour la piste menant au décollage d'Esquerus seront renouvelés par l'ONF.
- Il est possible d'utiliser en cas de problème la « vache » de la Prade à Goulier : une flammèche y a été installée par Michel et Luc.
ATTENTION cela n'est pas un atterro officiel, il faut donc faire attention et respecter bêtes, clôture et herbe (éviter de se poser en juin/juillet quand l'herbe est haute)
- Une mise en place de panneaux indicateurs de sentier pour tous nos déco est à l'étude. Michel doit se renseigner sur leur fabrication.

- Trésorerie

Quelques dépenses sont prévues :

- Un oriflamme club pour l'atterro en partenariat avec la Station Sport nature du Montcalm.
- Participation à la sortie week end.
- Participation à des stages FFVL : Qbi, BPC.....
- Participation aux frais d'entretien des sites
- Panneaux indicateur

III) Informations diverses

Bien sûr nous vous tiendrons au courant sur toutes les informations et rendez vous et n'oubliez pas de consulter et de faire vivre notre site internet.

A très bientôt

Le bureau des Volarem.